



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 avril 2016

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités Territoriales
Compte rendu détaillé disponible sur le registre des délibérations au Secrétariat de Mairie

Tirage au sort des jurés d'Assises :

le N° 279 de la liste électorale a été tiré au sort. Il s'agit de **Mme Céline GRENON**

Personnel communal

Il est créé un poste d'adjoint technique Principal de 2^{ème} classe.

Budgets Assainissement et Commune

Les comptes de gestion et les comptes administratifs 2015 du budget principal et Assainissement ont été approuvés à l'unanimité.

Le conseil municipal a décidé de revaloriser à **90.00€** le montant de l'abonnement annuel pour l'assainissement collectif.

La partie déjà prélevée au cours du 1^{er} semestre sera déduite du montant mentionné ci-dessus. Il restera donc 72.50€ à recouvrer au 1^{er} juillet 2016.

Approbation du budget Assainissement 2016 qui s'équilibre comme suit:

Fonctionnement

- Dépenses : 98 715.23€
- Recettes : 98 715.23€

Investissement

- Dépenses : 65 302.83€
- Recettes : 65 302.83€

Le conseil municipal fixe les taux d'imposition 2016

- Taxe d'habitation : 13.30%
- Taxe Foncière (bâti) : 19.30%
- Taxe Foncière (non bâti) : 47.30%

Le montant des subventions qui sera versée aux associations principalement communales s'élève à **830.00€**

Approbation du budget Commune 2016 qui s'équilibre comme suit:

Fonctionnement

- Dépenses : 330 030.18 €
- Recettes : 330 030.18 €

Investissement

- Dépenses : 49 874.88 €
- Recettes : 49 874.88 €

Voirie

Pour la réalisation de son projet de sécurisation des piétons sur la RD 21, le conseil municipal autorise Mr le Maire à signer une convention d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage avec l'Assistance Technique Départemental 41 du Conseil Départemental de Loir-et-Cher.

Fait et affiché à CHOussy, le 14 avril 2016

LE MAIRE
Thierry GOSSEAUME